



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 10 avril 2018



L'an deux mille dix-huit, le dix avril, à 18 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur MARIAGE Patrick, Maire.

Etaient présents : BAILLEUX Richard, BERTIN Bernadette, CHARUEL Benoît, CHOQUENET Gérard, DROY Séverine, LEBEGUE Jérémie, LELY Mélanie, MARIAGE Patrick, PRUVOT Jacky

Absents excusés :

CAILLE Vincent qui a donné pouvoir à CHARUEL Benoît,
FIEVRE Roseline qui a donné pouvoir à BERTIN Bernadette
PAGE Martine, QUIRICONI Yannick

Absent : DUFEUILLE Pascal

Monsieur CHARUEL Benoît a été élu secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal :

- 1) adopte le compte administratif 2017 du budget principal ainsi que le compte administratif 2017 du camping

<u>Commune</u>	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT EX 2017	RESULTAT CLOTURE EX 2017
FONCTIONNEMENT	320599,8	377366,4	56766,6	189316,47
INVESTISSEMENT	90971,93	88104,82	-2867,11	-40045,50

Camping

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	RESULTAT CLOTURE
FONCTIONNEMENT	0	0	0	3346,82
INVESTISSEMENT	0	0	0	

- 2) adopte le compte de gestion 2017 du budget principal et du camping

- 3) approuve l'affectation des résultats de l'exercice 2017 du budget principal

Fonctionnement / Recettes : article 002 pour 173 386,82

Investissement / Investissement : article 1068 pour 19 276,47

l'affectation des résultats de l'exercice 2017 du camping



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 10 avril 2018



- de reverser ce résultat à la collectivité de rattachement qui est la commune de Vadencourt
- d'affecter au budget le résultat de fonctionnement 2017 comme suit :
affectation au financement de la section de fonctionnement de la commune de VADENCOURT
excédent reporté, compte 002, pour 3 346,82 euros.

4) adopte le budget primitif 2018
fonctionnement : 544 296,82
investissement : 95 715,27

5) décide d'augmenter de 1% le taux des 4 taxes directes locales pour 2018 :

Taxe d'habitation :	16,50 %
Taxe sur le foncier bâti :	14,40 %
Taxe sur le foncier non bâti :	21,74 %
Cotisation foncière sur les entreprises :	20,60 %

6) donne un accord de principe pour l'installation d'un salon de coiffure ambulante sur le parking face à l'entrée de l'église de Vadencourt, avec participation aux frais d'électricité. Une décision sera prise ultérieurement.

7) valide la mise en place du Compte Epargne Temps à la suite de l'avis favorable du Comité Technique Paritaire du CDGFPT en date du 12 décembre 2017.

Questions diverses :

- Monsieur CHARUEL demande une réunion du conseil municipal pour les travaux de l'église de Longchamps
- Lecture du courrier de M SOILLET concernant la sacristie de l'église de Longchamps
- Lecture du courrier de M CASIEZ et Mme LOZE concernant la réfection du chemin d'accès à leur propriété
- Lecture du courrier de M JM CAMUS qui demande la réparation du trottoir suite au changement de son compteur d'eau
- Lecture du courrier de M WARME concernant les eaux de ruissellement rue de l'Abbaye
- Lecture de M et Mme DECARSIN Jean concernant un problème d'écoulement d'une gouttière situé au logement communal déjà signalé



**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 avril 2018**



- Lecture du courrier de l'association Vadencourt.com qui demande que la commune prenne en charge les frais d'hébergement du site internet de la commune
- Information de l'invitation au mariage de Monsieur LEBEGUE et Madame GUILBERT
- Lecture du courrier de Monsieur CHOQUENET Marc : demande d'exonération de taxe foncière dû à son projet de culture bio

Séance levée à 21 h

Affiché le 17 avril 2018

Le Maire
Patrick MARIAGE